



Communiqué de presse

Le plus bas revenu de toutes les filières agricoles : L'effondrement économique des céréaliers français, ultime révélateur du déclin agricole français

En publiant ce jour, ses résultats économiques définitifs pour l'année 2024, la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) confirme pour la seconde année consécutive un décrochage massif de la filière céréalière avec les revenus les plus bas, toutes filières agricoles confondues. Longtemps considérés comme davantage résilients, voire privilégiés, les céréaliers français seront toujours dans le rouge en 2025 selon les dernières estimations. Une troisième année négative consécutive qui pourrait être celle de trop.

Paris le 16 décembre 2026 – « Le mythe du céréalier, éternel privilégié de l'agriculture a vécu et nous en alertons l'ensemble de la classe politique depuis plusieurs années ! Il est urgent d'ouvrir les yeux et d'agir : plus aucune filière agricole n'est désormais épargnée ! » alertent Éric Thirouin et Franck Laborde en évoquant la publication des résultats économiques de l'Agriculture française par la CCAN et le ministère de l'Agriculture.

Avec un résultat courant avant impôt (RCAI) négatif de 6800 € par chef d'exploitation en 2024 (voir annexes page 2), les chiffres sont sans appel et succèdent à un exercice 2023 déjà dans le rouge pour les céréaliers français (voir annexes page 2).

Pour les présidents des Associations Générales de Producteurs de Blé et de Maïs (AGPB et AGPM) ces chiffres officiels témoignent de la profonde bascule en cours : « *Les céréaliers français sont arrivés à un point de rupture aux conséquences bientôt irréversibles* » en soulignant que les dernières prévisions d'Arvalis annoncent des résultats toujours négatifs pour 2025. Des exercices négatifs cumulés dont les conséquences sont aujourd'hui concrètes et illustrent la perte de compétitivité et de souveraineté alimentaire française : près de 900 000 hectares de céréales à paille et 550 000 hectares de maïs ont été perdus en 10 ans (voir annexes page 2).

« *Les aléas climatiques et la conjoncture économique n'expliquent pas tout : où sont les mesures cohérentes et concrètes promises par les décideurs politiques, en France comme en Europe, pour répondre aux maux structurels qui sapent notre compétitivité et qui nous permettraient de gagner en résilience ?* » interrogent les deux Présidents.

Alors que la France pourrait connaître en 2025 son premier déficit commercial agroalimentaire depuis 50 ans, Éric Thirouin et Franck Laborde, appuyés par Benjamin Lammert, président de la Fédération française des producteurs d'Oléoprotéagineux (FOP) avertissent : « *Nous ne pouvons plus accepter la politique de l'autruche : baisse de la PAC, MACF, Mercosur... Les céréaliers et producteurs de grandes cultures, tout comme les autres filières agricoles, et notamment l'élevage qui traverse l'une des crises les plus éprouvantes de son histoire, n'en peuvent plus d'attendre des promesses jamais tenues, nous voulons des actes ! Avec l'ensemble de nos confrères européens, nous irons les chercher à Bruxelles ce jeudi 18 décembre, car dans le contexte géopolitique actuel, c'est l'avenir de notre sécurité alimentaire qui se joue !* »

CONTACTS PRESSE :

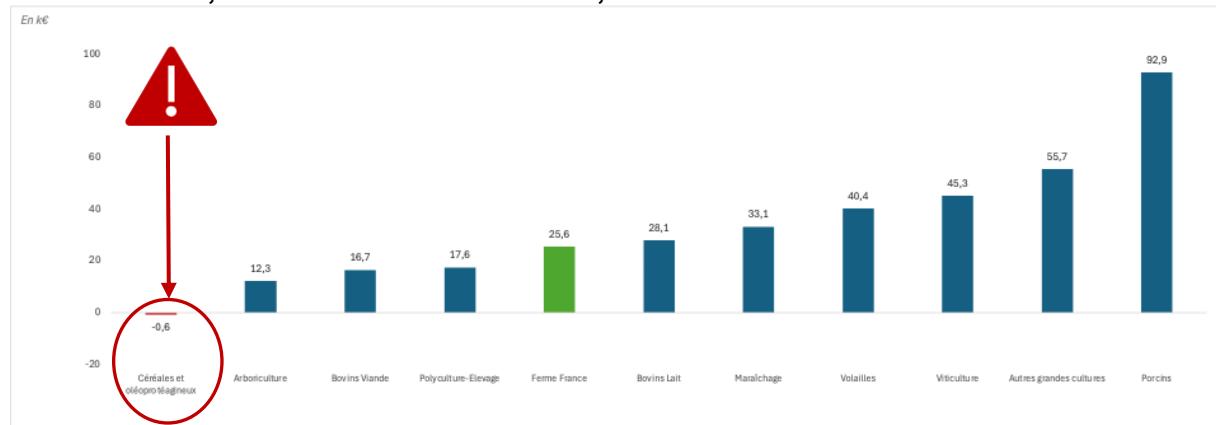
AGPB : Hélène MILESI - helene.milesi@comfluence.fr - 06 71 73 92 06

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

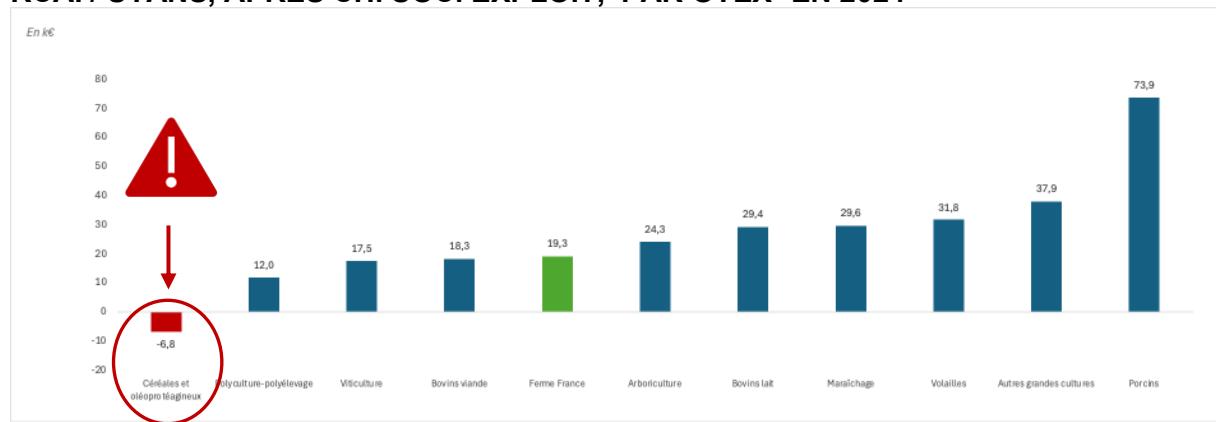
FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

ANNEXES

RCAI / UTANS, APRÈS CH. SOC. EXPLOIT, PAR OTEX* EN 2023



RCAI / UTANS, APRÈS CH. SOC. EXPLOIT, PAR OTEX* EN 2024

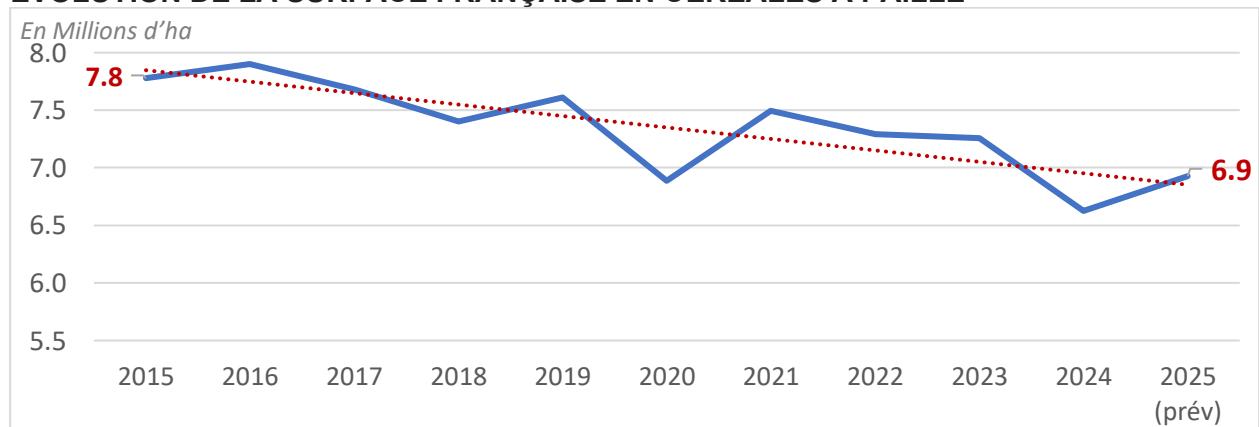


Sources : CCAN, d'après RICA 2024 ; traitement AGPB

* : spécialisation

NB : Le RCAI (revenu courant avant impôt) est un solde de gestion comptable mesurant la rentabilité de l'exploitation. Il se déduit de l'EBC, après prise en compte des charges financières et des amortissements. Il ne s'agit pas d'un flux monétaire. Son montant doit permettre la rémunération du travail du chef d'exploitation. Il est ici présenté par UTANS (Unité de travail annuel non salariée) et après charges sociales de l'exploitant.

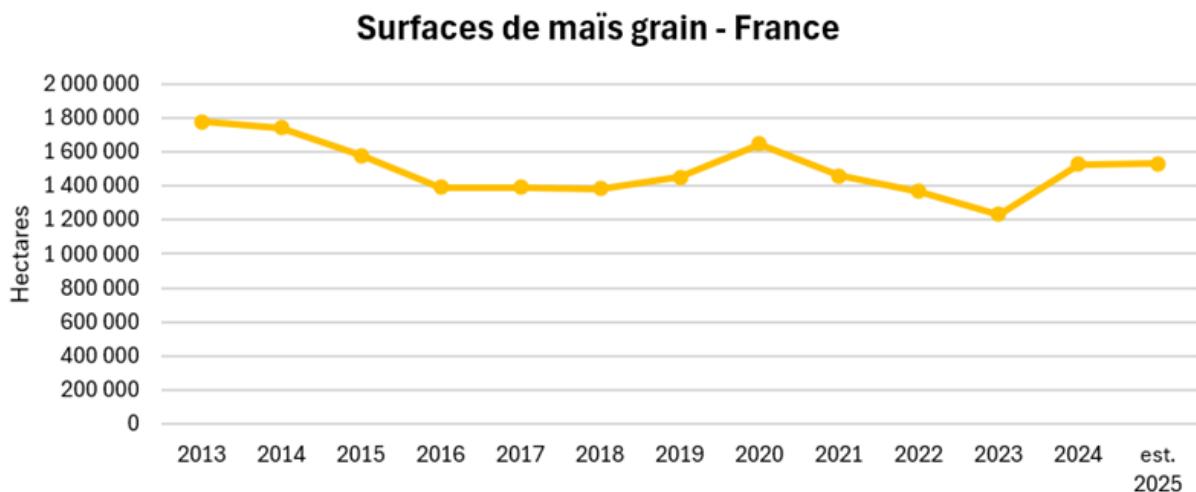
ÉVOLUTION DE LA SURFACE FRANÇAISE EN CÉRÉALES A PAILLE



Sources : Agreste-SAA - Traitement : AGPB

Forte baisse de la surface en céréales à paille depuis 10 ans : 900 000 hectares perdus entre 2015 et 2025, dont 680 000 ha perdus en blé tendre et 100 000 ha perdus en blé dur

ÉVOLUTION DE LA SURFACE FRANÇAISE DE MAÏS GRAIN



Source : Agreste, décembre 2025 - Traitement : AGPM

Baisse importante de la surface de maïs grain depuis 10 ans : 550 000 hectares perdus entre 2013 (1,78Mha) et 2023 (1,23Mha)

À PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) est une association spécialisée adhérente à la FNSEA qui agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalier, l'AGPB rassemble les céréaliers de France qui ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux.
www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsique française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeeurop.com/structure/agpm



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com